

## L'ADMISSION

Après constitution du dossier administratif, elle est prononcée après avis médical par délégation du Directeur.

Les frais d'hébergement sont à votre charge. Notre établissement est habilité à l'aide sociale et à l'aide au logement.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Madame Séverine MOREL  
Référente des Admissions

☎ 03.86.92.18.78 📠 03.86.92.18.76

@ : morel@ch-joigny.fr



*Chambre Pavillon*

## EHPAD

**Etablissement d'Hébergement pour  
Personnes Agées Dépendantes**

## LA SORTIE

L'entrée en institution n'a pas de caractère définitif.

Une décision de sortie peut toujours être prise par le résident et sa famille.



*Chambre Souviller*



Centre de Gériatrie  
1 Allée Pierre de Coubertin - BP 249  
89306 JOIGNY CEDEX

☎ 03.86.92.03.66  
📠 03.86.92.18.76

Site internet : [www.ch-joigny.com](http://www.ch-joigny.com)

## LES LIEUX

- 6 Unités pavillonnaires de plain-pied avec chambres à 1 ou 2 lits en cours de réhabilitation
- Au 1er étage de la Résidence Jehanne, en chambres particulières avec salle de bains :
  - ◇ Unité Val Aubry de 27 lits, sécurisée, dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, labellisée en 2013
  - ◇ Unité Souviller de 29 lits , dédiée aux personnes les plus dépendantes

Possibilité de personnaliser les chambres.

## L'EQUIPE SOIGNANTE

### Médecin

- Suivi médical par le médecin libéral de votre choix
- Médecin coordonnateur

Docteur Agnès PEROT

### Cadre de Santé

Madame Myriam ARRONDEL

☎ 03.86.92.18.73

### Infirmier Coordinateur

Monsieur Yannick VAUDENET

☎ 03.86.92.13.74

### Secrétariat

Madame Ludivine BONNEAU

☎ 03.86.92.18.63

Horaires : 9h00 à 16h30

### L'équipe soignante

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s, Agents de services hospitaliers
- Kinésithérapeutes, Psychomotricienne, Ergothérapeute, Psychologue, Diététicienne, Animatrices

### En fonction des besoins

- Consultation cardiologique, pneumologique, gastro-entérologique, oncologique, diabétique, néphrologique, psychiatrique, chirurgicale...
- IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) spécialisée plaies et cicatrisation
- Assistante Sociale

### Autres intervenants

- Pédicure, coiffeuses (facturation en sus)
- Représentants du culte
- Association "le Hameau s'éveille"
- Association des VMEH - Visiteurs de Malades en Etablissement Hospitalier

## LA PRISE EN SOINS

Prise en soins pluridisciplinaire avec projet de soins individualisé.

Présence infirmière continue de 7h à 19h30.

## LE SEJOUR

- Menus établis et adaptés par une diététicienne. Tous les régimes alimentaires sont assurés
- Horaires des repas :
  - \* Petit déjeuner : 7h30
  - \* Déjeuner ..... : 12h30
  - \* Goûter ..... : 16h00
  - \* Dîner ..... : 19h00
- Possibilité de repas accompagnants (en informant les professionnels 48h à l'avance) ou apportés par la famille
- Programme d'animation affiché dans le hall de la résidence Jehanne et dans chaque pavillon
- Courrier distribué tous les jours ouvrables, boîte aux lettres et journaux
- Salon de coiffure situé au rez-de-chaussée de la Résidence Jehanne
- Horaires de visite : libres, mais de préférence l'après-midi
- Possibilité de sortie individuelle